

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 22151 - 82ÈME ANNÉE

Hommage à notre camarade Yves Ravelomanantsoa : faire sens ensemble, dans la fraternité



Les camarades ont paraphé une photo de Yves et réalisé une photo souvenir avec Nicole, son épouse, ses filles Hary, Maeva et Aryeja.

C'est avec autant d'étonnement que de tristesse que nous avons appris, au début du mois d'août, le décès de notre ami et camarade Yves Ravelomanantsoa. Sur l'initiative de la section PCR de Saint-Denis, les camarades qui l'ont connu ont souhaité réunir sa famille, pour un moment d'hommage, de partage et de fraternité.

d'un père et d'un mari aimant. Mais elles découvrent aussi, à travers les témoignages des camarades, une autre dimension de leur père : celle d'un homme très engagé à La Réunion, qui avait tissé de nombreuses amitiés et noué des liens fraternels avec celles et ceux qui partageaient ses convictions.

Une annonce inattendue

Au début du mois d'août, lorsque Marie-Andrée Marat appelle Yves pour lui commander du miel, elle tombe sur l'une de ses filles. Celle-ci lui apprend alors que son père est décédé, le 29 juillet. Les obsèques avaient déjà eu lieu.

Marie-Andrée informe rapidement les camarades. La nouvelle est un choc. L'incompréhension domine : Yves était un homme solide, discret, toujours présent, et personne n'avait imaginé devoir apprendre sa disparition dans de telles circonstances.

Une première visite est alors rendue à sa famille par Ary Yee-Chong-Tchi-Kan et Julie Pontalba. Ils rencontrent son épouse et ses trois filles, exceptionnellement réunies dans l'île pour cette épreuve.

De leur côté, elles vivent la douleur immense de la perte

Le miel, une passion devenue projet

Tous ceux qui l'ont connu s'accordent sur un point : Yves était passionné par le miel. À La Réunion, il était notamment reconnu pour la qualité et les parfums exceptionnels de ses productions : banane, letchis, baie rose... Des amis de toute l'île lui en commandaient régulièrement.

Il possédait notamment des ruchers au Grand Prado, témoignant d'une véritable ambition autour de cette activité. Mais c'est à Madagascar qu'il a développé une importante production.

En décembre 2025, Yves était intervenu lors d'une conférence organisée au Village by CA par la section PCR de Saint-Denis. Aux côtés de Jimmy Chane Ming, docteur-chercheur, il avait présenté les recherches en cours autour du « miel thérapeutique de La Réunion »,

une filière ambitieuse et porteuse d'avenir.

C'est dans le prolongement de cette rencontre qu'une visite du site de recherche a été organisée pour sa famille. Jimmy Chan-Ming a enchanté toute la délégation. Un moment particulièrement symbolique : sa première fille a d'ores et déjà annoncé son souhait de poursuivre les activités de son père, ici, à La Réunion comme à Madagascar.

Ainsi, ce que Yves avait commencé à construire pourra continuer à vivre, au bénéfice des 2 pays.

Un ami, un adhérent, un militant sincère et passionné

Après cette visite, les camarades ont vivement souhaité pouvoir partager un moment avec la famille d'Yves. Il a été décidé de se retrouver ce dimanche 23 août, à midi, autour d'un repas convivial.

Chacun a pu exprimer son amitié et adresser à la famille ses pensées les plus amicales. Ce fut un moment à la fois riche, simple et profondément émouvant.

Les différentes interventions ont rappelé, s'il en était encore besoin, la proximité qui unissait Yves à ses camarades. Une phrase résume particulièrement bien cet esprit : « Yves était un frère, Réunionnais et Malgaches sont des frères. »

Les échanges ont permis de faire revivre des souvenirs, de parler d'Yves, de sa personnalité et de ses engagements. Mais ils ont aussi permis de mettre des mots sur la tristesse et de commencer à la dépasser.

Car cette rencontre était chargée de sens. Ensemble, nous avons compris que rendre hommage à Yves, c'était aussi faire vivre ce qu'il aimait, ce en quoi il croyait et les liens qu'il avait contribué à construire.

Yves Ravelomanantsoa était adhérent de la section PCR de Saint-Denis depuis plus de dix ans. Ingénieur agronome et Professeur de mathématiques au Collège de La Montagne, c'était un homme discret, mais toujours attentionné et profondément humain.

Lors de son allocution, Simone Yee-Chong-Tchi-Kan a re-

lu quelques textes de sa messagerie dans lesquels Yves ne manquait jamais de lui souhaiter une bonne année ou un joyeux anniversaire. Elle a également rappelé qu'ils avaient travaillé ensemble au Forum Politique des Îles.

Dans leurs échanges, il y avait notamment un projet très concret : celui de développer des activités autour du miel dans les écoles, à La Réunion comme à Madagascar.

Yves avait rejoint le PCR parce qu'il croyait à l'émancipation et au respect des peuples.

À cet égard, Yves soutenait fermement la lutte du peuple chagossien.

Faire sens ensemble

Cette journée n'a pas seulement été un hommage. Elle a été un moment où des histoires, des cultures et des fraternités se sont rencontrées.

Entre les camarades réunionnais et la famille malgache d'Yves, quelque chose s'est construit dans la simplicité d'un repas, dans les souvenirs partagés, dans les projets évoqués et dans les engagements qui continueront à vivre.

La disparition d'Yves nous rappelle combien les liens humains et militants peuvent dépasser les frontières. Elle nous rappelle aussi que la fraternité entre les peuples n'est pas une idée abstraite : elle se construit dans les rencontres, dans les combats partagés et dans la volonté de poursuivre ensemble ce qui a été commencé par d'autres avant nous.

À notre ami, à notre camarade, à notre frère Yves Ravelomanantsoa, tu seras à jamais dans nos cœurs et dans nos pensées.

À ton épouse et à tes filles, nous adressons nos plus sincères et attristées condoléances.

Julie Pontalba

23 août : Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition, La Réunion est-elle coupée de sa réalité d'ancienne colonie esclavagiste ?

23 août : un silence institutionnel qui interroge La Réunion

Le 23 août, l'UNESCO invite à commémorer la Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition. À La Réunion, où l'esclavage a profondément façonné la société, aucune grande manifestation n'a été organisée par les institutions, collectivités ou représentants de l'État. Pourtant, cet héritage demeure : communes héritières de regroupements de planta-

tions esclavagistes, inégalités et dépendance économique prolongent des structures nées de la colonisation de La Réunion par le royaume de France, l'Empire français puis la République française. Commémorer cette journée, c'est donc aussi interroger le présent, cela dérange-t-il certains à La Réunion ?

Chaque 23 août, l'UNESCO invite les peuples du monde à commémorer la Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition. Cette date rappelle l'un des plus grands crimes de l'histoire de l'humanité et rend hommage aux millions de femmes, d'hommes et d'enfants arrachés à leur terre, déportés et réduits en esclavage. Pourtant, à La Réunion, territoire dont l'histoire est indissociable de l'esclavage, cette journée est passée cette année dans une relative discrétion. Aucune grande manifestation populaire n'a été organisée par les institutions, les collectivités locales ou les représentants de l'État. Ce silence interpelle d'autant plus que les conséquences de cette période continuent de marquer profondément la société réunionnaise.

Les communes, vestiges du passé esclavagiste

Car l'esclavage n'est pas seulement un épisode du passé. Il a façonné l'organisation du territoire, l'économie et les rapports sociaux. Les communes réunionnaises créées avant 1848 trouvent leur origine dans les anciennes concessions accordées gratuitement par le royaume de France à des colons. Ces terres étaient mises en valeur grâce au travail forcé des esclaves. La richesse et le pouvoir local reposaient alors sur la possession foncière et sur le nombre d'êtres humains réduits en servitude. Dans cette société coloniale, les familles les plus puissantes concentraient à la fois les terres, les capitaux et les responsabilités politiques. Le maire était celui qui avait le plus d'esclaves.

La liberté volée par l'indemnisation des esclavagistes et le recours à la concurrence d'immigrés

L'abolition de l'esclavage en 1848 a mis fin à un système juridique fondé sur la négation de l'humanité des esclaves. Mais elle n'a pas bouleversé les structures économiques héritées de la colonisation. Les propriétaires d'esclaves furent indemnisés par l'État français pour la perte de leur « propriété », tandis que les anciens esclaves ne reçurent ni terres ni réparation pour des générations de travail forcé. Beaucoup de nouveaux libres refusèrent alors de retourner dans les plantations de canne à sucre. Pour maintenir la production, les autorités coloniales organisèrent l'arrivée massive de travailleurs engagés venus principalement d'Inde. Ces migrants furent confrontés à des conditions de vie et de travail extrêmement dures. Dans le même temps, une partie des nouveaux libres fut marginalisée, au bord de l'extinction, privée des moyens économiques permet-

tant de transformer la liberté juridique en progrès social.

Maintien de la structure coloniale créée par l'importation de l'esclavage par la France à La Réunion

Cette continuité des structures de domination est essentielle pour comprendre l'histoire contemporaine de La Réunion. Un siècle après l'abolition, l'abolition du statut colonial de 1946 a profondément modifié le statut institutionnel de l'île. Elle a permis des avancées sociales importantes, mais elle a également consolidé une économie largement dépendante des décisions prises à Paris, des importations et des transferts publics. Les fondements de l'économie coloniale ont été adaptés plutôt que remplacés. C'est la conséquence de la départementalisation, mouvement réactionnaire piloté par Paris avec des relais locaux, qui vise à maintenir jusqu'à aujourd'hui le sous-développement en s'appuyant sur une économie néocoloniale, afin de préserver la structure de classe de la société coloniale qui devait être renversée par l'abolition du statut colonial en 1946. La société reste divisée entre une minorité privilégiée et une majorité de pauvres.

Aujourd'hui encore, la pauvreté est massive dans la population, le chômage demeure intolérable et l'île reste fortement dépendante de l'extérieur pour son alimentation, son énergie et une grande partie de son activité économique. Ces réalités ne peuvent être dissociées d'une histoire qui fut marquée par l'introduction de l'esclavage à cause de la prise de possession de l'île au nom du roi de France.

Pourquoi favoriser l'ignorance ?

C'est pourquoi le 23 août devrait occuper une place importante dans le calendrier réunionnais. Cette journée ne concerne pas seulement le souvenir des souffrances passées. Elle offre l'occasion de réfléchir aux héritages de l'esclavage, aux mécanismes de reproduction des inégalités et aux voies permettant de construire une société plus juste.

L'absence de mobilisation institutionnelle d'ampleur pose donc une question fondamentale : comment prétendre comprendre les défis du présent si l'on ne prend pas pleinement la mesure de l'histoire qui les a façonnés ? À La Réunion, le souvenir de la traite négrière et de l'abolition de l'esclavage ne devrait jamais être relégué au second plan. Il constitue une clé essentielle pour comprendre le passé, éclairer le présent et préparer l'avenir.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
81^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail

:journal.temoignages@gmail.com

SITE web : www.temoignages.re

Publicité :journal.temoignages@gmail.com

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Matante Zélida la ékri Justin

Mon shèr nové, mon spèss salté, Rouz de fon dovan létèrnité,

...Sirman ou lé kontan-la, vik bann lédikassyon nassyonal la mète langaz kréol dan l'ékol, mé néné in n'afèr mi sava dir aou : fé aprann kréol out zanfàn, fé aprann ali mèm é kossa v'arivé kan li sar dan la franss ?Li va koz kréol é pèrsonn va gingn konprann ali .Mèm in lorio sansa in koko d' pain li gingn ar pa ashté é sa par la fote bann rouj de fon sak la obliye lo lang franssé sé sa nout salu pou alé dann péi déor...

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant Zélida, sèr mon momon, sak lé bien dan ou sé k'wi mélanz lo vré avèk lo fo, lintélizanss avèk la kouyoniss :

Kan wi di pou alé an franssi fo konète franssé ou la bien rézon dsi pòinn-vizé-la pars kan ou lé dann in péi i vo myé wi koné la lang lo péi sinploman pou viv é pou éshanj : donk an franss sé lo franssé , dann léspagn sé léspagnol, dann l'anglètèr sé la lang bann zanglé , kékshoz k'i koul de sours

. Mé kan wi di bann zanfàn i konète ar pa koz franssé, ou lé dann l'échèr, ou lé dann lo fo pars kan i mète la lang kréol lékol, i tir pa lo franssé bien antandi. An plisské sa si in marmaye i aprann franssé épi kréol an mèm tan, sirèsèrtin li va myé konète lo franssé épi lo kréol Donk sé in plüss pou li.. Bann mètr épi bann mètrèss-amontrèr, amontrèz- i koné sa dopi lontan é sé mèm in vérité d'baz pou bann amontrèr.

A bon antandèr salu !

Justin